SYNDICAT APICOLE DÉPARTEMENTAL
L'ABEILLE DE L'**AISNE**

ASSOCIATION SANITAIRE
APICOLE DÉPARTEMENTALE
A.S.A.D.**02**

N° 2 décembre 2023

Bulletin Apicole

Sommaire:

Organigramme	page 2
Mot des Présidents	pages 3 et 4
Bulletin d'adhésion	page 5
Commande de Matériel	pages 6 et 7
Assemblée Générale: Candidature aux CA	page 8
Cueilleur d'essaim, Diagnostiqueurs Frelon Asiatique	page 9
Inscription au Rucher Ecole	page 10
TSA Rôle et liste des Techniciens	page 11
Petites Annonces	page 12
Prêt de matériel	page 13

WWW.ABEILLE-AISNE.FR

courriel: abeilledelaisne.asad@laposte.net

Tous les articles, autres que ceux d'intérêt général, paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs.
Imprimé par nos soins. Ne pas laisser sur la voie publique.

CONSEILS D'ADMINISTRATION
Élections du 25 mars 2023

A.S.A.D.02	**Syndicat « Abeille de l'Aisne »**
Président	
Freddy RONSIN 63 rue d'Elva 02270 CRECY SUR SERRE ☎ 06 27 38 89 34 ronsinfreddy@yahoo.fr	**Christian POLLIN** 6 rue de l'église 02240 RENANSART ☎ 06 03 99 54 35 pollinchristian0259@gmail.com
Vice-président	
Bruno FEISTEL 8 Rue Saint-Martin 02000 MOLINCHART ☎06 75 62 32 61 bruno.feistel@sfr.fr	
Secrétaire	
Pascal PREVOST 29 Bis Rue de la Plaine 02000 MOLINCHART ☎ 06 24 70 35 13 pascal_prevost@hotmail.com	**Pascal PREVOST** 29 bis Rue de la Plaine 02000 MOLINCHART ☎ 06 24 70 35 13 pascal_prevost@hotmail.com
Secrétaire Adjoint	
	Bruno FEISTEL 8 Rue Saint-Martin 02000 MOLINCHART ☎ 06 75 62 32 61 bruno.feistel@free.fr
Trésorier	
Christian BRUNBROUCK 1 rue de la fontaine 02820 AIZELLES ☎ 06 16 60 27 64 christian.brunbrouck@orange.fr	**Christian BRUNBROUCK** 1 rue de la fontaine 02820 AIZELLES ☎ 06 16 60 27 64 christian.brunbrouck@orange.fr
Trésorier Adjoint	
Sophie RAUSCHER 4 rue Cour Méon 02880 JUMIGNY ☎ 06 60 34 28 64 sophie.rauscher@gmail.com	**Lionel DESSAINT** 70 rue de veslud 02840 EPPES ☎ 06 73 23 90 07 lionel.dessaint.ld@gmail.com
Autres membres des conseils d'administration	
Marie-Claude COSTEMEND ☎ 03 23 66 11 52	Marie-Claude COSTEMEND ☎ 03 23 66 11 52
Geneviève TOUBLAN ☎ 06 11 32 57 76	Gerard LAMBERT ☎ 06 12 97 68 87
Samuel MOENS ☎ 07 85 56 41 39	Samuel MOENS ☎ 07 85 56 41 39
Christian DESWARTE ☎ 06 82 04 77 34	Freddy RONSIN ☎ 06 27 38 89 34
Gerard LAMBERT ☎ 06 12 97 68 87	Sophie RAUSCHER ☎ 06 60 34 28 64
Lionel DESSAINT ☎ 06 73 23 90 07	
Christian POLLIN ☎ 06 03 99 54 35	
Membre d'honneur	
René BARAQUIN ☎ 03 23 39 62 04	
Animateurs « Rucher Ecole »	
Stanislas DZYGA ☎ 06 72 30 69 51 dzigane@wanadoo.fr Freddy RONSIN ☎ 06 27 38 89 34 ronsinfreddy@yahoo.fr	
Référent Frelons Asiatiques	
Bruno FEISTEL ☎ 06 75 62 32 61 frelon.asiatique.02@free.fr	

Mot du président du syndicat « l'Abeille de l'Aisne »

Lors de notre dernière assemblée générale plusieurs d'entre nous se sont vus médaillés par la qualité de leur miel. Notre département regroupe environ 130 apiculteurs adhérant au syndicat qui pratiquent majoritairement une apiculture familiale, qui consiste à élever des abeilles pour la production de miel et autres produits de la ruche à petite échelle, souvent pour une consommation personnelle ou pour une vente locale. Elle est à tort considérée comme une activité de loisir. Les avantages de l'apiculture familiale sont nombreux, notamment la production de miel de qualité supérieure, la pollinisation des cultures, la conservation des abeilles et la promotion de la biodiversité.

Le syndicat Abeille de l'Aisne est administré par une équipe de bénévoles qui à ce jour demande à être renforcée pour aider à son fonctionnement. J'encourage vivement nos adhérents à participer à l'administration de notre structure et ce point sera abordé lors de la prochaine assemblée générale.

L'adhésion au syndicat vous offre l'accès aux d'achats groupés, au prêt de matériel listé à ce bulletin, aux matinées d'informations dont la première portait sur un sujet sanitaire. L'adhésion comprend également la redevance CITEO qui rend obligatoire la gestion de la fin de la vie des emballages (Code de l'environnement articles L.541-10, R.543-56 et R543-208).

L'accès à l'assurance au travers de l'UNAF dont nous sommes affiliés semble résolu. Les conditions et modalités d'assurances ont demandées des vérifications de la part du service juridique de l'UNAF. Nous bénéficions donc de tarifs préférentiels et attractifs pour cette année. Nous espérons tous que ces conditions tarifaires seront maintenues pour les années à venir.

La manifestation du 30 novembre à Paris sur l'importation du miel à bas prix organisée par Confédération paysanne avec le soutien de l'UNAF met en avant le grand désarroi de l'apiculture française. C'est 25000 tonnes de miel d'importation qui représentent aujourd'hui plus de 50% de la consommation française avec des prix d'achats de miel d'Europe de l'est par les négociants allant jusqu'à 1.8 Euro/kilo. Cette pratique tarifaire s'explique par des normes sociales et environnementales moins exigeantes que sur le territoire français. Notre corporation ne peut pas rivaliser face une telle distorsion de concurrence, et exige la mise en place d'un prix minimum d'entrée sur le territoire qui ne pourra pas être inférieur au prix de revient en France.

Ce sont par les communications, participations aux diverses manifestations, et la promotion de notre passion et activité que passera la sauvegarde de notre belle apiculture française. J'invite tous nos adhérents à promouvoir notre activité.

Le 8 décembre s'est tenue a la FREDON (Fédération régionale de lutte contre les organismes nuisibles) une réunion du groupe de travail sur le frelon asiatique. Etaient représentés les départements du Nord, Pas de calais, Aisne et Somme. Avec la présence du syndicat de l'ASAD et du concours de Bruno Feistel, notre référent départemental « frelon asiatique » et unique point d'entrée pour toutes informations et demandes, nous avons porté à la connaissance de l'assemblée notre retour d'expérience. Je vous encourage à faire part des éléments, moyens ou actions que vous jugerez utile pour diminuer l'impact du frelon asiatique. Cette réunion est la première d'une série qui aboutira à la mise en place d'un plan d'action régional. Je reste convaincu que le maillage et le nombre de diagnostiqueurs est primordial et j'invite tous nos adhérents à rejoindre la liste des diagnostiqueurs. Ce point sera également abordé en assemblée générale.

Contact Bruno Feistel : Email : frelon.asiatique.02@free.fr

Pour conclure, je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos proches d'excellentes fêtes de fin d'années et vous donne rendez-vous à notre prochaine assemblée générale qui se tiendra le 14 avril 2024

Christian POLLIN

MOT DU PRESIDENT DE L'ASAD02

En début d'année, alors que notre ministre de l'agriculture s'apprêtait à réautoriser par dérogation l'utilisation des néonicotinoïdes, et ce avant même la fin de la consultation publique sur ce sujet, coup de tonnerre salvateur pour nos abeilles en provenance de la Cour de Justice de l'Union Européenne le lundi 23 Janvier. En effet, celle-ci jugeait que les Etats membres ne pouvaient déroger à l'interdiction des néonicotinoïdes, mettant un terme à un contournement de la loi (dont profitait abusivement entre autre la France). C'est une grande décision pour le monde apicole et plus largement pour les pollinisateurs et les organismes sous terrain (lombrics...).

Notre pays a voté blanc par deux fois au cours des derniers mois, lors des votes à la Commission Européenne pour renouveler pour dix ans l'autorisation du glyphosate ! Le fait de l'abstention de plusieurs pays à ce vote, a permis le renouvellement (plus que controversé si l'on s'intéresse un minimum à la littérature scientifique sur le sujet) du glyphosate pour une décennie.

Un recours en annulation va être déposé par Secret Toxique (coalition d'associations qui vise à obtenir un changement de pratiques de l'homologation des pesticides pour faire face aux dangers sanitaires et à la destruction en cours de la biodiversité), recours en annulation auquel logiquement la FNOSAD et l'UNAF devraient s'associer. Reste le problème qu'un recours en annulation n'est pas suspensif, et que d'ici son examen (d'ici une bonne année), l'agriculture chimique (je refuse d'utiliser le terme d'agriculture "conventionnelle" qui pour moi est une formulation abusive servant à verdir l'image de pratiques douteuses) pourra disperser légalement du glyphosate, ce qui me dégoutte et scandalise à la fois.

En écrivant j'écoute d'une oreille les informations, et perçois d'un très mauvais œil, les manifestations des agriculteurs rattachés au syndicat agricole majoritaire dans notre pays pour ne pas le citer, qui sont bien évidemment les mêmes que ceux qui réclamaient, à grand renfort de larmes de crocodiles, la poursuite de l'autorisation de semences betteravières enrobées de néonicotinoïdes tueurs d'abeilles il y a peu de temps.

Que réclament-ils désormais ? Comme souvent, moins de normes, moins de contraintes, pouvoir utiliser plus librement des pesticides, pouvoir continuer à cultiver les 4% de terres en jachère (culture des jachères rendue possible depuis deux ans avec l'arrivée de la guerre en Ukraine), comme si ces 4% de jachères étaient indispensable au productivisme agricole, comme si leurs utilité capitale pour la flore et la faune n'était qu'une variable d'ajustement. Je ne suis pas dupe de leurs manœuvres, et ce n'est pas le fait de retourner les panneaux à l'entrée des villages qui va me les rendre plus sympathiques.

L'an prochain se tiennent les élections européennes, et aussi loin que cela puisse paraitre, les résultats de celles-ci auront des conséquences directes sur notre environnement proche. Je n'ai pas à vous dire de voter, ou non, encore moins pour qui, tenant juste à souligner que seul notre engagement peux nous permettre de donner une voix au vivant, ou pas.

Nous sommes le 30 Novembre et je termine d'écrire à bord du train Laon Paris, plus précisément je me rends à une manifestation pour le miel français à l'appel de la Confédération Paysanne à laquelle l'UNAF et le SNA ce sont joints.

Un printemps froid et humide n'a pas permis d'ouvrir les cages comme il se doit, les créneaux météo favorables (températures et ensoleillement) s'étant faits rares. Il en découla une période d'essaimage massive et une récolte de printemps plus que moyenne. Cette météo capricieuse de début de saison a eu une autre conséquence, autant inattendue qu'inespérée, décalée dans le temps le développement des colonies de FA. Les apiculteurs du département les plus chanceux ont pu constater un décalage de deux mois par rapport à l'an dernier, dans la prédation de FA sur nos protégées (c'est toujours ça de gagné en sérénité pour nos colonies).

Septembre lui était marqué par une luminosité et des températures estivales, entrainant des montées de nectar impressionnantes sur le lierre par exemple. Apiculteur depuis moins de dix ans, je n'avais jamais vu des ruches aussi blindées de miel début Octobre et me demande comment va se dérouler l'hivernage, surprise au printemps 2024.

Nous pouvons nous féliciter d'avoir augmenté de façon conséquente, le nombre de TSA dans l Aisne cette année, j'en profite pour remercier la FNOSAD pour le niveau de leur formation et la qualité de ses intervenants. Avoir un nombre conséquent de TSA était indispensable en vue de l'élaboration de notre futur PSE. Les Techniciens Sanitaires Apicoles sont là pour vous, n'hésitez pas à les contacter en cas de doute sanitaire sur un rucher. Quand notre PSE sera effectif, la visite de vos ruches par les TSA se fera obligatoirement une fois tous les cinq ans.

Pour clore mon mot par des faits plus légers, je tiens à vous remercier de participer, chacun à votre échelle, à l'univers formidable de l'apiculture, et si vous désirez vous engager un peu plus, sauter le pas et rejoignez les conseils d'administration de nos structures (L'Abeille de l'Aisne et/ou ASAD 02), à plus de bras plus de têtes, on progresse plus vite.

Un grand merci également à la Fédération des Chasseurs de l'Aisne, qui en début d'année, a acquis et distribué en un temps record, des milliers de pièges "traptrap" dans toutes les communes du département et cela afin d'effectuer un piégeage massif de printemps dans le but de capturer un maximum de fondatrices de FA et enfin de limiter le nombre de nids en saison.

Un remerciement spécial à monsieur Vergereau qui au moment de clôturer son activité apicole, a préféré donner ses dix colonies d'abeilles (et leur caisses) à notre rucher école plutôt que de les vendre. Je trouve cela admirable. Vous trouverez également dans ce bulletin une liste de matériel mis en vente par notre ancien président (ainsi que les bulletins d'inscriptions au Rucher Ecole qui cette année était en sous effectif d'apprenants).

Enfin comme l'an passé, j'espère que vous profiterez de la période hivernale pour planter des arbres afin d'augmenter les ressources en fleurs et d'apporter un peu de fraicheur dans les années à venir.

Freddy RONSIN

SYNDICAT APICOLE DÉPARTEMENTAL
L'ABEILLE DE L'AISNE
ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE DÉPARTEMENTALE
A.S.A.D.02

Bulletin d'adhésion 2024

L'adhésion est valable du 1erjanvier au 31 décembre

Nom/Prénom: ..... Date naissance: ...../...../.....

Adresse: .....

Code postal: ..... Commune: .....Canton: .....

tel fixe: ..... tel portable: .....

mail: .....@ ..... Nb de colonies: .....

N° API : ..... N° SIRET : .....

Profession: .....

Les informations nominatives servent uniquement le Syndicat "Abeille de l'Aisne" et l'ASAD02.

Mes informations ne seront communiquées à aucun tiers ou organisme extérieur. Conformément à la loi "informatique et libertés"n°78-17 du 06/01/1978. modifié le 12/12/2018, chaque adhérent possède un droit d'accès, de contestation et de rectification des données le concernant.

Adhésion au Syndicat Apicole « l'Abeille de l'Aisne »	19.00 €	
Adhésion 2ème personne du couple: moins 50% **Nom:** ..... **Prénom:**	9.50 €	
L'adhésion au Syndicat vous permet d'accéder aux achats groupés		
Adhésion à l' A.S.A.D. 02	19.00 €	
Adhésion 2ème personne du couple: moins 50% **Nom:** ..... **Prénom:**	9.50 €	
Adhésion A.S.A.D. 02 Apiculteur professionnel	150.00 €	
Adhésion RUCHER ECOLE (remplir le document d'inscription joint)	71.00 €	
Adhésion RUCHER ECOLE (personne même famille) moins 50%	35.50 €	
Adhésion Solidaire à l'A.S.A.D.02 (collectivité ou bienfaiteur)	60.00 €	
Abonnement aux revues		
SANTE DE L'ABEILLE: FNOSAD ***réservé aux adhérents de l'ASAD***	20.00 €	
ABEILLE ET FLEURS: UNAF ***réservé aux adhérents du syndicat***	31.00 €	
ABEILLE DE FRANCE: Revue du SNA	33.00 €	
Bulletin syndical & de l'association sanitaire	gratuit	

Assurances (voir conditions en dernière page du bulletin)			
Formule 1:	nombre de ruche: X	0.076 €	
Formule 2	nombre de ruche: X	1.347 €	
Formule 3	nombre de ruche: X	2.193 €	
Cotisation pour affaires juridiques *(facultatif)*	nombre de ruche: X	0.15 €	

Achat groupé *(report du montant du bon de commande de matériel)*		
Bonne volonté ou sympathisant		
Somme totale à régler par chèque à l'ordre de « Abeille de l'Aisne » ***Ou par virement : IBAN FR76 1020 6000 1698 7663 3520 926***	☐ ☐	

Attention: Après le 20 janvier, les commandes groupées ne pourront plus être honorées Date: Signature

A renvoyer (ne pas agrafer svp)

au secrétaire sous affranchissement suffisant à:

Pascal PREVOST 29 bis Rue de la Plaine 02000 MOLINCHART

SYNDICAT APICOLE DÉPARTEMENTAL
L'ABEILLE DE L'AISNE
ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE DÉPARTEMENTALE
A.S.A.D.02

Commande de Matériel 2024

1/2

Nom/Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Commune: .....

tel fixe: ..... tel portable: .....

mail: .....@ .....

INDIQUER LE DEPOT DE RETRAIT DU MATERIEL

	QUIERZY/OISE	René BARAQUIN		MOLINCHART	Pascal PREVOST
	GROUGIS	Marie-Claude COSTEMEND		St QUENTIN	Alexandre DELAPLACE
	ETREAUPONT	Jean-Claude POTIN		VIFFORT	Samuel MOENS

	RUCHE DADANT 10 CADRES	prix ttc	quantité	total
0121100	Ruche montée complète pastorale dadant épicéa lamelle colle avec cadres filés	80,97€		
282510	corps de ruche DADANT 10 cadres écoprix mibois (sans cadre)	21,20 €		
43000	Partition bois DADANT corp	4,72 €		
202500	hausse Dadant 9 1/2 cadres épicéa lamellecollé (sans cadre)	14,88 €		
242200	couvre cadre DADANT 10c pin tradition+trou nourrisseur	10,40 €		
232110	Toit tôle galvanisée 10 cadres (hauteur 10,5 cm)	8,05 €		
	RUCHE DADANT NICOT			
12400	Ruche Dadant 10C Nicot avec cadres filés	99,24 €		
282400	Corps de ruche Nicot 10 cadres (sans cadre)	28,24 €		
202400	Hausse Dadant Nicot 9 cadres (sans cadre)	15,52 €		
232400	Toit plat plastique Nicot 10 cadres (hauteur 10 cm)	10,96 €		
212305	Plancher Nicot aéré (10c) Dadant	8,96 €		
212305TO	Tiroir d'hivernage PR fond NICO	3,40 €		
322501	Grille à reine DADANT 10c NICO	1,92 €		
501800	Couvre cadre nourrisseurs Nicot , cheminée centrale 10C	9,76 €		
501850	cabochon nourrisseur couvre cadres Nicot (2 unités)	1,44 €		
	ACCESSOIRES			
405018AF	Porte entrée anti frelon VERT Nicot	1,00 €		
501031	Nourrisseur Plastique rectangulaire LORHO 3,5Kg	9,20 €		
501401	Nourrisseur rond anglais 3 kg	3,68 €		
252513N	Cadre Dadant droit filé inox vertical oblique (talon)	1,06 €		
253513N	Cadre 1/2 Dadant droit filé inox vertical oblique (talon)	1,06 €		
612873	Enfumoir tradit inox Ø 100 cm + grille de protection	23,52 €		
612876	Enfumoire KELLEY modèle bas (Dadant)	53,92 €		
612005	Combustible APIDOU LAVANDIN 5 KG	7,02 €		
612923	Lève cadres américain ECO (jaune)	9,80 €		
613000	support de cadres dadant	15,04 €		
		Sous total		

SYNDICAT APICOLE DÉPARTEMENTAL
L'ABEILLE DE L'**AISNE**
ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE DÉPARTEMENTALE
A.S.A.D.**02**

Commande de Matériel 2024

2/2

Nom/Prénom: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Commune: .....

tel fixe: ..... tel portable: .....

mail: .....@ .....

			quantité	total
CIRE GAUFRÉE				
591D0O	Cire Gaufrée DADANT OPERCULE 26X41LE KG	19,92€		
591D00	Cire Gaufrée DADANT STANDARD 26X41 le kg	16,41 €		
NOURRISSEMENT				
526200	FRUCTOPLUS JERRYCAN 14 Kg	24,99 €		
526401	FRUCTOPLUS EN SEAU DE 20Kg	33,45 €		
520501	Apifonda carton de 1 pain de 15kg	19,13 €		
520001	Apifonda carton de 5 pains de 2,5kg	21,09 €		
POTS VERRE				
803801	Pots 106 ml / 125gr TO48 carton de 144 pots	47,93 €		
8100OR	capsules TO48 OR **(144 unités) SANS FLIP**	17,40 €		
807101	Pots TO63 228ml / sans capsule carton de 100 pots	36,10 €		
8110AA	capsules TO63 ABEIL./ALVEOLES **le cent**	14,32 €		
805101	Pots 385ml TO63 (sans capsule). Carton de 120 pots	46,58 €		
805301	Pot 370ml T063 (sans capsule)Carton de120 pots **Tarif spécial**	38,96 €		
8110AA	capsules TO63 ABEIL./ALVEOLES **les 120 unités**	17,18 €		
805201	Pots 390ml TO82 (sans capsules)carton de 100 pots	49,76 €		
8120AA	capsules TO82 Abeil./Alveoles **le cent**	24,94 €		
801001	Pots 750 ml TO82 sans capsules carton de 60 pots	34,24€		
8120AA	capsules TO82 Abeil./Alveoles **les 60 unités**	14,96 €		
ARTICLES EN DESTOCKAGE				
8110RP	CAPS TO63 Ruche Paille mat cart de 1430	177,54 €		
8110BL	CAPS TO63 BLANC le carton de 1440	159,12€		
8110AA	CAPS TO63 ABEILLES/ALVEOLES le carton 1430	166,38€		
8120BL	CAPS TO82 BLANC Le carton de 770	117,12€		
		Sous total		
		Report sous total 1/2		
		Total général		

TOTAL A REPORTER SUR LE BULLETIN D'ADHÉSION

Attention ; Après le 20 janvier, les commandes ne pourront pas être honorées

date :.../.../2024 signature

à renvoyer (ne pas agrafer svp) au secrétaire sous affranchissement suffisant

ASSEMBLÉE GENERALE DU 14 avril 2024

A Naturagora 02000 Barenton Bugny.

Appel à candidatures pour représenter les adhérents aux conseils d'administration de l'Association Sanitaire Apicole de L'Aisne et du Syndicat L'Abeille de l'Aisne.

Si vous souhaitez rejoindre nos CA, merci de bien vouloir compléter les bulletins ci-dessous et envoyer votre candidature avant le 10/02/2024 par courrier au secrétaire ou par mail : abeilledelaisne.asad@laposte.net

PS : les candidatures sont soumises à l'obligation de nos statuts et règlement intérieur. (Les candidats au conseil d'administration doivent être à jour de leur cotisation et adhérer depuis 1an. Mandat de 3 ans renouvelable par tiers tous les ans. Syndicat 18 membres maxi, ASAD02 11 membres mini)

Je soussigné(e)

……..

Adresse :……

Tél :

Mail : …….

Propose ma candidature au conseil d'administration du **Syndicat Apicole Départemental « l'Abeille de l'Aisne »**.

Fait à : le :

Signature :

Je soussigné(e)

……..

Adresse :……

Tél :

Mail : …….

propose ma candidature au conseil d'administration de l'**Association Sanitaire Apicole du département de l'Aisne.**

Fait à : le :

Signature :

Cueilleurs d’essaims

Diagnostiqueurs frelons asiatiques

Une de vos ruche essaime, cet essaim vous appartient tant que vous êtes en mesure de le suivre.

☐ Si vous désirez figurer sur la liste des **cueilleurs d’essaims** vous êtes aussi inscrit sur la liste des **diagnostiqueurs frelons asiatiques** pour l’année 2024, vous acceptez d’être appelé directement par des particuliers et mairies qui ont un essaim et si c’est un nid de frelons asiatiques, suite à votre diagnostic, de prévenir les services du SDIS02. Vos coordonnées seront communiquées au chef de centre départemental du SDIS02 et à tout public sur le site « http://www.abeille-aisne.fr/ »..

☐ Si vous désirez être uniquement **diagnostiqueur frelons asiatiques** pour l’année 2024, vous acceptez d’être appelé directement par des particuliers et mairies qui ont un nid de frelons asiatiques et suite à votre diagnostic, de prévenir les services du SDIS02. Vos coordonnées seront communiquées au chef de centre départemental du SDIS02 et à tout public sur le site « http://www.abeille-aisne.fr/ ».

Nous vous prions de bien vouloir cocher la case correspondante et de faire parvenir le formulaire en même temps que votre adhésion 2024.
Merci de bien noter lisiblement vos coordonnées.

Les informations nominatives servent uniquement le Syndicat "Abeille de l'Aisne" et l'ASAD02.
Conformement à la loi "informatique et libertés"n°78-17 du 06/01/1978. modifié le 12/12/2018, chaque adhérent possède un droit d'accés, de contestation et de rectification des données le concernant.

à Mr PREVOST Pascal 29 bis Rue de la Plaine 02000 MOLINCHART

Nom : …….. Prénom : …….

Adresse : ……

canton : …… Arrondissement : …….

tel : …….portable : …….

mail : …….@ …….

signature

LE RUCHER ECOLE

Inscription 2024

Le rucher école se trouve à :
Naturagora, 1 chemin du pont de la planche, 02000 Barenton-Bugny.

Responsables animateurs du rucher-école pour l'année 2024 :
Stanislas DZYGA et Freddy RONSIN.

Le calendrier sera établi puis communiqué et consultable sur le site de l'Abeille de l'Aisne. En général les cours débutent en mars et se déroulent les samedis après-midi :
En salle pour la théorie avec une partie sur la législation, le matériel et la sécurité.
Au rucher pour la pratique en fonction du temps et des besoins des abeilles.

L'adhésion est de **71.00€** pour le premier inscrit et de **35.50€** pour les autres membres de la famille.
(Voir bulletin d'inscription)

L'adhésion comprend :

- les cours au rucher école.
- L'adhésion à l'ASAD pour l'accès au rucher école et la couverture d'assurance pendant les cours.
- L'adhésion au Syndicat « l'Abeille de l'Aisne » pour avoir la possibilité d'acheter du matériel d'apiculture à prix réduit, d'accéder au prêt gratuit de matériel, et d'emprunter de la documentation.

Les cours sont programmés toute l'année, vous vous engagez pour l'année. Par mesure d'hygiène, les protections ne seront pas fournies sauf possibilité les premiers cours.

Les personnes désirant participer à une seconde année, peuvent se réinscrire en fonction des places disponibles.

……

Inscription à envoyer avec votre adhésion

Nom …….prénom…….

Adresse :……

……

Code postal :……..commune :…….

Téléphone : ……

Mail : …… @.....

1 ère année : ☐

2 ème année : ☐

Fait à : le :

Signature :

SYNDICAT APICOLE DÉPARTEMENTAL
L'ABEILLE DE L'AISNE
ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE DÉPARTEMENTALE
A.S.A.D.02

Les TSA (Technicien Sanitaire Apicole)

Votre ASAD 02 est maintenant dotée depuis mars dernier d'un nombre conséquent de TSA répartis sur le département.
Ces TSA sont des apiculteurs ayant suivis volontairement une formation diplômée spécifique sanitaire apicole.
Leur rôle est d'apporter auprès des apiculteurs qui le souhaitent nombre de conseils techniques lors des désordres constatés dans les colonies d'abeilles.
Ils apportent leurs diagnostiques et les conseils pour remédier aux différents problèmes rencontrés par les apiculteurs. Ils relaient également les règles nécessaires et préconisées dans l'élevage des abeilles.
Ils peuvent intervenir soit à la demande volontaire de l'apiculteur soit missionné par le vétérinaire en cas de suspicion de maladie contagieuse dans l'environnement de son rucher.
Il ne sont en aucun cas autorisé à effectuer des missions de police sanitaire, celles-ci étant réalisées par les agents de l'état.
Concrètement les TSA sont là pour vous aider, n'hésitez pas à faire appel à eux pour, la visite de vos ruchers et réservez leur un bon accueil.

LISTE DES TECHNICIENS SANITAIRE APICOLE DE L'A.S.A.D.02

Nom	Prénom	Email	Téléphone	Code postal	Ville
BRUNBROUCK	Christian	christian.brunbrouck@orange.fr	06 16 60 27 64	02820	Aizelles
TOUBLAN	Geneviève	aurucher.devassens@gmail.com	06 11 32 57 76	02290	Vassens
RONSIN	Freddy	ronsinfreddy@yahoo.fr	06 27 38 89 34	02270	Crécy-sur-Serre
DZYGA	Stanislas	dzigane@wanadoo.fr	06 72 30 69 51	02110	Fieulaine
RUELLE	Benoit	ruelle.benoit@orange.fr	06 49 26 29 16	02290	Vic-sur-Aisne
DELAPLACE	Alexandre	Alexandre @lesabeillessaintmartin.fr	06 88 91 79 43	02100	Saint-Quentin
COUDERC	Benoit	becouderc@gmail.com	06 30 10 93 54	02840	Festieux
RÉMONT	Vincent	vincent.remont@free.fr	06 42 77 23 65	02480	Bray-Saint-Christophe
VERDIÈRE	Pascal	les.4.zamis@sfr.fr	06 11 17 64 89	02380	Leuilly-sous-Coucy
REMONT	Rebecca	axhoney@free.fr	06 12 07 17 00	02480	Bray-Saint-Christophe
RAUSCHER	Stéphane	stephane.rauscher@gmail.com	07 67 64 95 56	02880	Juvigny
SICARD	François	sicardfrancois@orange.fr	06 74 68 57 00	02000	Laon
GILAIN	Laurent	gilain.laurent@gmail.com	06 09 80 11 02	02410	Saint-Nicolas-aux-Bois
GARCON	Gauthier	go.garcon@gmail.com	06 89 42 84 83	02270	Chevresis-Monceau
RUFFY	Benoit	labeilledaugy@gmail.com	06 81 58 02 71	02220	Braine

Rucher du Pré de la Cure

Monsieur VERGEREAU Jacques
24, rue de la Croix aux Arbres 02840 FESTIEUX
Téléphone fixe (Usage répondeur) : 03 2324 20 26
Jacques.vergereau@wanadoo.fr

Vente du matériel en occasion d'un rucher familial de 10 ruches.

2 Ruches pastorales,Dadant 10 cadres, complètes. Corps de ruche + hausse + Couvre cadres chasse abeilles rond plastique. Grille à reine métal. Plateau plastique injecté Nicot + Plaque de fermeture Nicot anti frelon + toit tôle galvanisée hauteur 10 cm : Prix 45,60 €

6 Hausse Dadant 9 ½ cadres : Prix 10,80 €
5 Toit galvanisé hauteur 10 cm : Prix 6,90 €
15 Plancher Nicot plastique injecté : Prix 6,72 €
10 Grille d'entrée plastique anti frelon Nicot : Prix 0,75 €
1 Piège à Frelon Tap-Trap : Prix 0,80 €
6 Poignées de ruche (2) 3 vis de fixation : Prix 0,99 €
4 Poignées(2) de ruche type munition 4 vis de fixation : Prix 2,00 €
5 Plateau pour glissière des planchers Nicot : Prix 2,55 €
1 Ruche 6 cadres Dadant :toit bois + 1 hausse : Prix 29,94 €
2 Ruchettes à tenons Dadant . 5 cadres toit tôle galva : Prix 26,09 €
35 Cadrecorps de ruche, bois, filé :Prix 0,90 €
25 Demi-cadre bois, filé : Prix 0,90€
1 Bobine fil inox 500gr. :Prix 7,68 €
1 Transformateur pour souder les feuilles de cire gaufrées 230v/24v. 60 va : Prix 28,20 €
11 Plateau pour vide-hausse plastique rond : Prix 7,80 €
2 Grille à reine métallique, encadrement bois : Prix 10,48 €
5 Grille à reine métallique: Prix 4,62 €
18 Nourrisseur Lorho :Prix 4,44 €
12 Rehausse pour nourrisseur Lorho: Prix 5,04 €
1 Nourrisseur couvre-cadres Nicot : Prix 7,86 €
Cage à reine de transportNicot :25. D'éclosion : 25 +.support de Bloc CN + Bloc cupule :25 +Cupules : 125 : Prix €
1 Picking stylo (pique larve lumineux pour greffage de reine) :Prix €
1 Combinaison Scherriff, voile astronaute Taille S : Prix 111,60 €
1 Blouson Scherriff voile, astronauteTaile S : Prix 122 ,40 €
1 Gants cuir Guard –Midera taille 11 : Prix 6,84 €
2 Gants cuir Pro taille 9 : Prix 6,80 €

2 Moule aluminium hexagonal incrusté '' Cire d'abeilles' :Prix 15,74 €
1 Chaudière à cire inox Thomas à pieds intégrés. Modèle rectangulaire. Chauffage gaz. 16 cadres de corps Dadant : Prix 449,00 €
+ Réchaud à gaz tri-pattes + Tuyau Butane + détendeur : Prix 42,60 €
1 Enfumoir traditionnel inox. Diamètre 100mm :Prix 17,64 €
5 Bâtons d'allumage 'Calumet' en sachet (100) :Prix 9,36 €
1 Briquet avec prolongateur allume enfumoir :Prix (expo) €
1 Brosse à abeille en crin :Prix 4,02 €
1 Lève cadre à griffe avec levier :Prix 6,54 €
1 Porte-cadres latéral visite de ruche :Prix 10,02 €
3 Appareil Vapidifus (Traitement à l'acide formique) :Prix (expo) €
1 Couteaux à désoperculer à dents (Expo) :Prix 12,00 €
Extracteur Thomas Tangentiel Inox. Cage triangulaire.Capacité 6 demi-cadres de hausse ou 3 cadres corps de ruche Dadant. Manivelle débrayable, fond en pente + Robinet perfection à guillotine : Prix 674 €
+ Kit de désoperculation : Prix 56,40 €
+ Grille d'opercules : Prix 37,60 €
2 Bacs plastique (l.35x L.45x h.25 cm) : Prix €
10 Maturateur : Seau Trimoline 35 Kg + robinet plastiqueà clapet :Prix 8,28 €
2 Maturateur : Fût matière plastique PEHD. AMI 50 Litres Diamètre d'ouverture 250 mm robinet plastique à clapet :Prix 15,42 €
13 Robinets à clapet à visser+ écrou + joint : Prix 6,48 €
1 Porte seau à vider inox :Prix 11,70 €
1Tamis inox, passoire double à coulisse :Prix 15,60 €
Pots plastique « Miel du pays de l'Aisne) 1 Kg et 500Gr : Prix €
1 Réfractomètre manuel 'Atago' en coffret avec liquide d'étalonnage :Prix 23,70 €
2 Pinces à étiqueter manuelle à rouleau encreur, 8 chiffres Samark 26 + étiquettes :Prix 25 €
1 Appareil d'emballage sous vide pour sachets bonbons Devred 'Figuine' :Prix €
1 Presse-bouchon Bouteille à hydromel '(expo) : Prix €'
1 Support type banc d'école pour 3 ruches : Prix 3,50 €
4 Support individuel de ruche CATU Dadant 10 Cadres (expo) Prix 25 €
1 Coupe-paille sur pieds (expo) Prix 30 €
1 ruche ronce (expo) Prix €
1 ruche paille Brevet Leroy (expo) Prix €
1 Piège à Blaireau (expo) Prix €
1 Panier Fil métal de4 Bouteilles (expo) Prix €
1 parapluie de marché et son trépied : Prix

Matériel en bon état vendu 50 à 60% de sa valeur à neuf du catalogue Lerouge 2023. Les prix sont à l'unité.
Les prix qui ne sont pas donnés sont à négocier.
La mention (expo) concerne le matériel utilisé pour les expositions.
Les ruches peuplées ont été données et enlevées.
Les support de ruches galvanisés également.
Sur rendez-vous ferme, pris préalablement par l'adresse Internet. Jacques.vergereau@wanadoo.fr

Curieux s'abstenir.

Matériel de prêt réservé aux adhérents du Syndicat

retour sous 8 jours **chèque de caution demandé**

Désignation	Observations	Quantité	caution
Dépôt Naturagora rucher-école: Pascal PRÉVOST 06 24 70 35 13 Bruno FEISTEL 06 75 62 32 61			
Caisse de livres n°		2	
Balance électronique		1	100 €
Caisses de transport	pour 10 1/2 cadres dadant	4	100 €
Fondoir à cire	chaudière à gaz	2	150 €
Défigeur		1	
Extracteur électrique	radial 12 1/2 cadres	1	850 €
Extracteur électrique avec tamis et maturateur	tangentiel 6 1/2 cadres	1	850 €
Filtre double nylonD32cm conique(trépied +filtre)	avec réchauffeur résistance thermostatée	1	100 €
Maturateur inox	200kg	1	85 €
Bac inox à désoperculer		1	330 €
Gaufrier à cire mod Dadant	à main refroidi par eau	1	550 €
Egouttoir à cadres inox		1	500 €
Marqueur à feu au gaz	32 chiffres de 0 à 9	1	450 €
Dépôt Etréaupont: Jean-Claude POTIN 03 23 98 37 45 06 76 07 87 52			
Extracteur manuel inox	radial 8 1/2 cadres	1	450 €
Défigeur	*emprunté mais non rendu, merci de le rendre rapidement*		
Fondoir à cire	chaudière à gaz	1	150 €
Dépôt Viffort: Samuel MOENS 03 23 71 66 07 07 85 56 41 39			
Fondoir à cire	chaudière à gaz	1	150 €
Défigeur		1	300 €
Extracteur manuel inox	radial 8 1/2 cadres	1	450 €
Caisse de livres n°4		1	
Dépôt Grougis: Marie Claude COSTEMEND 03 23 66 11 52 06 87 43 22 89			
Fondoir à cire	chaudière à gaz+pied	1	150 €
Défigeur		1	300 €
Caisse de livres n°2		1	
Dépôt Celles sur Aisne: Henri OSIECKI 03 23 74 52 75 06 35 93 81 82			
Fondoir à cire	chaudière à gaz	1	150 €
Défigeur		1	300 €
Caisse de livres n°5		1	

Pour les livres de bibliothèque un inventaire sera affiché prochainement sur le site internet
En attendant, merci de contacter les dépôts

Assurances 2024

Réservé aux adhérents du syndicat

L'assurance est valable pour l'année civile 2024, soit du jour de réception du règlement par l'UNAF jusqu'au 31 décembre 2024.

Pour les assurances, le sinistre doit être déclaré auprès de patrick.walle@unaf-apiculture.info
Les informations pour constituer votre dossier se trouve sur le site : https://www.unaf-apiculture.info/la-pratique-de-l-apiculture/assurance-des-ruches-declaration-de-sinistres.html
IMPORTANT : Organisation et calendrier d'enregistrement. Le syndicat transmettra à l'UNAF les demandes d'assurance tous les 15 du mois avec une date limite de réception de votre demande le 5.

- **Le tableau des Garanties**

Formule 1 - Responsabilité Civile pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de votre activité apicole - Défense pénale et recours **Franchise RC 280€**	**0,076€ X……. ruche(s)**
Formule 2 (ex-formule 3A) - Formule 1 - Dommages subis par vos ruches suite : à Incendie/explosion, Événements climatiques à caractères non exceptionnels (tempête, grêle, poids de la neige) ou à caractères exceptionnels (inondation, glissement de terrain…), transport, **Franchise : 228€** - Catastrophes Naturelles : **Franchise légale** - **Vol et vandalisme : Franchise : 10% avec un minimum de 200€**	**1,347€ X…….ruche(s)** *Remboursement maximum par ruche : 150 € du 01/03 au 30/09 112,50 € le reste de l'année
Formule 3 (ex-formule 3B) - Formule 2 **INCLUANT** un remboursement bien supérieur	**2,193€ X…ruche(s)** *Remboursement maximum par ruche : 250 € du 01/03 au 30/09 187,50 € le reste de l'année

Cotisation supplémentaire pour affaires juridiques : 0,15€ par ruche

La cotisation pour affaires juridiques est une cotisation qui permet à l'UNAF d'intervenir sur les combats qu'il mène.
Pour citer les dernières affaires, prenons pour exemple (entre autres !) INTERAPI : les apiculteurs règlent une cotisation volontaire (CV) et notre avocat se bat pour la supprimer (c'est un raccourci mais c'est le résultat attendu) ou encore les assurances sur lesquelles sans l'intervention de Maître FAU nous n'aurions pas soulevé le risque juridique que Groupama fait courir à nos syndicats en les obligeant à devenir mandataire d'assurance.
Cette cotisation est facultative.